

# ARIVEM

Association loi 1901  
122 rue Vaillant Couturier – 93130 – Noisy-le-Sec – arivemromainville@yahoo.fr

Le 21 décembre 2012

Est Ensemble  
A l'attention de Monsieur COSME  
100 avenue Gaston Roussel  
93232 ROMAINVILLE Cedex

Lettre ouverte à tous les membres d'Est Ensemble

## ILS L'ONT FAIT !

Monsieur le Président,

L'espoir qu'avait suscité votre vote du 11 décembre dernier vient de voler en éclats.

L'esprit du vote d'Est Ensemble a bien été compris par tous, sauf par le SYCTOM, peut-être volontairement.

Le SYCTOM minimise votre vote sous la forme d'un **avenant**, afin **de maintenir son projet actuel**.

Simple comme bonjour.

Il fallait oser, et ils l'ont fait : maintenir leur projet alors que ses fondations son bancales et qu'il est contesté de tous !

Il fallait oser réduire votre vote à un **avenant**, pour ce qui se voulait être une remise à plat ambitieuse de la gestion des déchets ménagers sur notre territoire.

C'est consternant.

Vous méritez mieux et nous aussi.

La mise en place de vos décisions ne peut se faire que par une annulation pure et simple du projet actuel du SYCTOM, et l'élaboration, dès aujourd'hui, d'un véritable plan d'action ambitieux et cohérent sur la réduction de la poubelle ménagère résiduelle, celle qui pollue tant, y compris chez nous, et qui nous coûte si cher.

Sans cela, nous n'aurons pas de résultats sur le décollage du tri à la source dans nos localités.

Stop aux théories technocratiques invérifiables, stop au mépris des élus locaux et de leurs administrés, stop aux manœuvres !

Qui pourra réellement vérifier les décisions du SYCTOM et les réalisations d'URBASER si le projet est maintenu ?

Personne, les derniers évènements en sont la meilleure preuve.

Pas de remise à plat sereine et transparente du projet, Pas d'enquête publique, pas de CNDP, pas de démarches indépendantes.

Le SYCTOM sera encore une fois en droit de faire prévaloir le secret industriel sur ses travaux avec URBASER, comme pour la récente mise en demeure de l'industriel par son Maître d'ouvrage.

Quelle prise de risque irresponsable et quelle perte de temps quand nous avons maintenant sous la main toutes les solutions pour gérer nos propres déchets.

Vous ne pouvez pas laisser le SYCTOM manœuvrer ainsi auprès de la Préfecture, réduisant par là même la voix démocratique, la votre, la notre.

Nous espérons une réaction d'importance de votre part, et la demande officielle auprès du Préfet de l'arrêt définitif du projet actuel du SYCTOM, pour permettre de construire enfin, avec les populations locales, un plan d'action cohérent et respectueux de l'homme et de son environnement.

Dans l'attente de prendre connaissance de vos actions, veuillez, agréer, Monsieur le Président, nos salutations distinguées.

**Le COLLECTIF de l'ARIVEM**  
PANTIN – BOBIGNY – ROMAINVILLE – NOISY LE SEC  
MONTREUIL – LE PRE ST GERVAIS – BAGNOLET – BONDY – AUBERVILLIERS – LES LILAS  
PARIS XIX

**NOTRE SANTE, NOTRE SECURITE,  
LA QUALITE DE L'AIR QUE NOUS RESPIRONS SONT DES DROITS FONDAMENTAUX**

Pièces jointes :

- Courrier adressé au SYCTOM en date du 14 décembre 2012